

Leïla Slimani et la révélation des voix féminines marocaines à travers *Sexe et mensonges* (2017)

Jihane Haddouchi
Université de Caen Normandie ✉

<https://www.doi.org/10.5209/afri.106179>

Recibido: 24/11/2025 / Revisado: 24/01/2026 / Aceptado: 01/02/2026

Résumé : Dans *Sexe et mensonges* (2017), Leïla Slimani, écrivaine franco-marocaine, explore les réalités vécues des femmes marocaines à travers un ouvrage de reportage littéraire fondé sur des témoignages portant sur leur sexualité. À partir de récits intimes, l'autrice met en évidence la double vie à laquelle nombre de femmes sont contraintes : derrière une façade conforme aux normes patriarcales se déploient, dans l'ombre, des formes de rébellion et de résistance du quotidien. En abordant des thématiques taboues telles que la sexualité, les représentations du corps féminin ou encore les contraintes imposées par la famille, le droit et la morale sociale, l'ouvrage propose une analyse incisive des contradictions de la société marocaine contemporaine. Leïla Slimani y dénonce notamment les dispositifs juridiques qui criminalisent les relations sexuelles hors mariage et restreignent l'accès à l'avortement, soulignant ainsi que le corps des femmes demeure largement soumis au contrôle social plutôt qu'à l'autonomie individuelle. En ce sens, *Sexe et mensonges* interroge la place des femmes dans l'espace public ainsi que les stratégies de résistance qu'elles élaborent face au patriarcat, contribuant aux débats contemporains sur le féminisme, l'émancipation et les droits sexuels dans le contexte marocain.

Mots-clés : corps féminin ; sexualité ; patriarcat ; féminisme ; Leïla Slimani

^{EN} Leïla Slimani and the Revelation of Moroccan Women's Voices through *Sexe et mensonges* (2017)

Abstract: Leïla Slimani, a Franco-Moroccan writer, explores the lived realities of women in her book *Sexe et mensonges* (2017), a work of literary reportage based on testimonies of Moroccan women about their sexuality. Drawing on intimate narratives, the book highlights the double life many women are forced to lead, hiding behind a façade that conforms to patriarchal norms while secretly asserting forms of rebellion and everyday resistance. By addressing taboo topics such as sexuality, the representation of the female body and the constraints imposed by family, law and social morality, the text offers a bold account of the contradictions of contemporary Moroccan society. Slimani criticises in particular the laws that criminalise sexual relations outside marriage and restrict access to abortion, underlining how women's bodies belong more to society than to the women themselves. In this sense, the book raises crucial questions about women's place in the public sphere and about the strategies of resistance they develop in the face of patriarchy, thus contributing to ongoing debates on feminism, emancipation and sexual rights in the Moroccan context.

Keywords: female body; sexuality; patriarchy; feminism; Leïla Slimani

^{ES} Leïla Slimani y la revelación de las voces femeninas marroquíes a través de *Sexe et mensonges* (2017)

Resumen: Leïla Slimani, escritora franco-marroquí, explora las realidades de las mujeres en su obra *Sexe et mensonges* (2017), una investigación de carácter periodístico basada en testimonios de mujeres marroquíes sobre su sexualidad. A partir de relatos íntimos, el libro pone de relieve la doble vida que muchas de ellas se ven obligadas a llevar, ocultando tras una fachada conforme a las normas patriarcales una forma de rebeldía y de resistencia cotidiana. Al abordar temas tabú como la sexualidad, la representación del cuerpo femenino y las restricciones impuestas por la familia, la ley y la moral social, la obra ofrece un testimonio audaz sobre las contradicciones de la sociedad marroquí contemporánea. Slimani critica especialmente las leyes que penalizan las relaciones sexuales fuera del matrimonio y limitan el acceso al aborto, subrayando cómo el

cuerpo de la mujer pertenece más a la comunidad que a la propia interesada. En este sentido, el libro plantea interrogantes sobre el lugar de las mujeres en el espacio público y sobre las formas de resistencia que desarrollan frente al patriarcado, contribuyendo así al debate en torno al feminismo, la emancipación y los derechos sexuales en el contexto marroquí.

Palabras clave: cuerpo femenino; sexualidad; patriarcado; feminismo; Leïla Slimani

Sumario : 1. Introduction. 2. Le contexte sociopolitique et culturel marocain face à la sexualité des femmes. 3. La société patriarcale et la norme du contrôle des corps féminins. 4. Analyse de l'enquête de Leïla Slimani : un témoignage de la résistance féminine. 5. Conclusion. Bibliographie.

Cómo citar : Haddouchi, Jihane (2026). Leïla Slimani et la révélation des voix féminines marocaines à travers *Sexe et mensonges* (2017). *Africanías. Revista de Literaturas* 4, e106179, <https://dx.doi.org/10.5209/afri.106179>

1. Introduction

Leïla Slimani est une écrivaine franco-marocaine qui a marqué la scène littéraire française avec ses ouvrages, centrés souvent sur la sexualité féminine, la maternité et les attentes sociales des femmes, y compris les dynamiques de pouvoir au sein d'une famille. Notamment, dans *Chanson douce* (2016), qui a remporté le Prix Goncourt et a valu à Leïla Slimani une reconnaissance mondiale comme une écrivaine renommée. Si certains de ses ouvrages s'ancrent dans un cadre français, d'autres, comme sa trilogie *Le Pays des autres* (2020), *Regardez-nous danser* (2022) et *J'emporterai le feu* (2025), plongent le lecteur dans la société marocaine et ses transformations à partir de l'année 1960, en inscrivant le récit dans la période postcoloniale à travers le quotidien d'une famille marocaine (Stroia, 2023).

Par ailleurs, Leïla Slimani s'est également investie dans le travail journalistique pour dévoiler l'hypocrisie sociale de la société patriarcale dans laquelle évoluent les femmes marocaines. *Sexe et mensonges* (2017) s'inscrit dans cette perspective de rendre visibles les réalités des femmes au Maroc en s'appuyant sur une diversité de témoignages des femmes marocaines concernant leurs vies sexuelles. Leïla Slimani nous explique les intentions avec lesquelles elle a écrit cet ouvrage :

Mon but ici n'est pas d'écrire une étude sociologique ni de faire un essai sur la sexualité au Maroc... Ce que je voulais, c'était de livrer cette parole brute... J'ai eu envie de donner à entendre ces tranches de vie, souvent douloureuses... En me racontant leur vie, en acceptant de briser des tabous, toutes ces femmes m'ont en tout cas signifié une chose : leur vie a de l'importance (Slimani, 2017, p. 13).

Leïla Slimani vise à faire résonner les réalités inégalitaires des femmes dont la sexualité est absente, dissimulée par des normes sociales phallogocentriques. Elle met ainsi en lumière le contraste saisissant entre la réalité vécue – faite d'interdits, de contradictions et de stratégies de contournement – et le discours officiel qui continue de perpétuer une vision idéalisée et répressive de la femme, centrée sur la vertu et la pureté. Le fait que l'accent soit mis sur la sexualité des femmes, ainsi que sur son caractère controversé et tabou, alors que cet aspect transgressif n'affecte pas la sexualité masculine, révèle que celle-ci ne soulève aucune problématique. Cette asymétrie met en évidence le double standard profondément ancré dans la société marocaine, où la sexualité masculine est tolérée, voire normalisée, tandis que celle des femmes demeure un terrain hautement surveillé, porteur d'enjeux familiaux et sociaux dépassant largement la sphère individuelle.

Alors, pourquoi constatons-nous une différence manifeste dans la perception que la société a du corps féminin par rapport à celle du corps masculin ? Comment ce travail de non-fiction de Leïla Slimani contribue-t-il au dialogue sur les questions de féminisme, d'émancipation et de résistance dans la société marocaine ? Comment son écriture, qui se situe à mi-chemin entre reportage et réflexion critique, parvient-elle à rendre visibles les contradictions d'un système patriarcal tout en offrant un espace de parole qui, autrement, resteraient confinées au silence ? Comment Leïla Slimani aborde-t-elle les questions sensibles telles que la sexualité et les normes sociales dans ses enquêtes journalistiques ? Et surtout, de quelle manière parvient-elle à transformer ces récits intimes en un matériau politique capable d'interpeller, de déranger et de faire réfléchir la société sur ses propres normes ?

2. Le contexte sociopolitique et culturel marocain face à la sexualité des femmes

Au Maroc, la sexualité est encadrée par des lois qui reflètent les normes sociales et religieuses adoptées par la loi marocaine. Par exemple, avoir des rapports sexuels hors du mariage est puni par l'article 490 du code pénal au Maroc. Ce code « punit d'un mois à un an de prison les personnes de sexe différent qui, n'étant pas mariées, ont entre elles des relations sexuelles » (Ben Salem, 2024). La mention de sexe différent est précisée, sachant que l'idée d'une relation entre deux personnes du même sexe n'est même pas envisageable, puisque celle-ci est illégale en vertu de l'article 489 du Code pénal, qui prévoit une peine de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement ainsi qu'une amende de 120 à 1 200 dirhams (de 11 à 110 euro) (Human Dignity Trust, 2024). Donc, dans la théorie, la loi marocaine punit les femmes et les hommes s'ils s'engagent dans des relations sexuelles hors de mariage. Mais comment peut-on savoir que deux personnes ont enfreint l'article 490 du code pénal ?

D'après les dispositions de l'article 493 du Code pénal marocain, la preuve des infractions sexuelles hors mariage (adultère ou fornication) ne peut être établie que dans deux cas spécifiques : soit par un constat

officiel de flagrant délit, soit par l'aveu de la personne accusée (Hespress FR, 2024). De ce fait, bien que la loi criminalise les actes sexuels extraconjugaux, elle sert plutôt d'« épée de Damoclès », appliquée uniquement en cas de dénonciation ou de contrôle (Bouanani, 2021). Par exemple, une forme de contrôle consiste à présenter un acte de mariage pour pouvoir louer une chambre à un couple. Cette demande intrusive dans la vie privée d'un couple est reconnue comme telle par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, qui l'a affirmé lors de sa présentation devant la Chambre des conseillers le 21 mai 2024 (Kerdouss, 2024). Il a déclaré :

« C'est contraire à la loi, et ceux qui demandent ce document enfreignent la loi. Demander un acte de mariage ou tout autre document sans mandat légal est une violation de la vie privée. Ceux qui demandent ces documents doivent être poursuivis en justice » (Kerdouss, 2024).

D'ailleurs, le ministre de la Justice n'est pas le seul à trouver cette situation inacceptable, le collectif « Hors-la-loi » initié par l'écrivaine Leïla Slimani et la réalisatrice Sonia Terrab ont fait beaucoup de bruits pour objectif de supprimer les lois criminalisant les relations sexuelles hors mariage et l'avortement puisque ce dernier est également réglementé au Maroc. L'article 449 du Code pénal marocain criminalise l'avortement en toutes circonstances, qu'il soit pratiqué avec ou sans le consentement de la femme enceinte. Il prévoit des peines d'emprisonnement et d'amende à l'encontre de toute personne qui provoque ou tente de provoquer une interruption de grossesse (Gruénais, 2017). Ainsi, le collectif « Hors-la-loi » représente non seulement une résistance aux normes patriarcales, mais aussi une tentative de créer des espaces de dialogue et de solidarité.

Le collectif « Hors-la-loi » rend audibles les nombreuses voix qui s'opposent aux lois susmentionnées et qui ont décidé de se mobiliser à la suite de la condamnation de la journaliste Hajar Raissouni à un an de prison pour avortement illégal et relations sexuelles hors mariage en 2019. L'intérêt que porte Leïla Slimani à ce sujet se manifeste non seulement dans sa contribution à la création du collectif « Hors-la-loi », mais également dans son ouvrage *Sexe et mensonges*, qui évoque clairement son indignation vis-à-vis des lois qui s'acharnent contre la sexualité hors mariage et l'avortement légal pour toutes. Elle affirme : « J'ai quitté le Maroc il y a plus de quinze ans. Avec les années et avec la distance, j'ai sans doute oublié à quel point il était difficile de vivre sans ces libertés qui me sont devenues si naturelles » (Slimani, 2017, p. 26). L'autrice fait référence à la liberté sexuelle, incluant le droit aux relations sexuelles hors mariage ainsi que le droit à l'avortement.

Donc, si le ministre de la Justice et le collectif « Hors-la-loi », auquel de nombreux Marocains adhèrent, sont contre ces lois, pourquoi sont-elles toujours en vigueur ? Premièrement, les lois du Maroc sont fondées sur les préceptes islamiques, et l'islam interdit les relations hors mariage ainsi que l'homosexualité. De ce fait, il y a également eu des réactions s'opposant à la déclaration du ministre de la Justice concernant l'exigence d'un acte de mariage pour louer une chambre d'hôtel. Du côté des conservateurs, la suppression de l'exigence de l'acte de mariage, annoncée par le ministre de la Justice, est perçue comme une mesure susceptible de favoriser la prostitution et d'encourager l'adultère (Kerdouss, 2024).

Le contexte sociopolitique et culturel marocain montre une tension entre dispositions législatives restrictives issues d'une interprétation de l'islam et une réalité sociologique mouvante, occasionnant un climat de double standard et offrant des opportunités légales de manière hypocrite entre l'interdiction des relations sexuelles hors mariage et l'avortement et les pratiques sociales qui les permettent. Dans ce cadre, l'application sélective des lois en vigueur est mise en évidence par le poids des mouvements de contestation comme celui des « Hors-la-loi ». Par exemple, malgré les interdictions légales des relations sexuelles hors mariage et de l'avortement, il existe des comportements sociaux qui vont à l'encontre de ces interdictions, et c'est exactement ce que montre Leïla Slimani dans son ouvrage *Sexe et mensonges*. Les doutes du ministre de la Justice sur certaines pratiques intrusives se heurtent à la résistance conservatrice, rendant la réforme fort complexe. Les femmes marocaines deviennent ainsi l'épicentre des luttes pour l'autonomie en matière de sexualité et de reproduction dans une société traversée par de fortes tensions entre héritages traditionnels et dynamiques de modernisation.

3. La société patriarcale et la norme du contrôle des corps féminins

Hormis les lois, la société marocaine pose un regard scrutateur sur les corps des femmes. La femme porte le fardeau de la représentativité de l'honneur. Elle doit avoir un comportement chaste, honorable et conforme aux attentes sociales de genre, ce qui s'illustre surtout par l'impératif social de préservation de la virginité, évaluée lors de la nuit de nocces par la présence de l'hymen. L'ouvrage *Amazigh Arts in Morocco: Shaping Berber Identity* de Cynthia Becker décrit une expérience troublante observée lors d'un mariage à Merzouga, en septembre 1996. Une mariée a connu une humiliation publique parce qu'elle n'a pas saigné lors de sa nuit de nocces malgré la présentation d'un certificat de virginité délivré par un médecin. Pendant le tumulte, son père a constamment insisté sur le fait que sa fille était vierge (Becker, 2006). C'est donc frappant de constater à quel point une jeune femme peut souffrir de traumatismes si elle est soupçonnée d'avoir perdu sa virginité avant le mariage.

De plus, il est important de préciser que toutes les femmes ne saignent pas nécessairement lors de leur nuit de nocces. Cela ne remet pas en cause leur virginité. Cependant, la mariée évoquée par l'auteure a dû faire face aux conséquences d'une telle suspicion, malgré son innocence. Cette situation révèle l'injustice sociétale envers les femmes condamnées sur la base de fausses accusations. Ces dernières peuvent alors souffrir de nombreux traumatismes psychologiques, potentiellement dévastateurs, pouvant même conduire à des actions extrêmes comme le suicide.

Cette obsession sociale autour de la virginité de la femme est aussi soulignée dans *Sexe et mensonges*. Leïla Slimani affirme qu' être vierge est :

Un poids bien lourd à porter pour la moitié de la population. Idéalisée, mythifiée, la virginité est évidemment un outil de coercition destiné à garder les femmes chez elles et à exercer sur elles une surveillance de tous les instants. Elle est un objet de préoccupation collective au lieu d'être une question d'ordre privé. (Slimani, 2017, p.28-29).

Leïla Slimani met en avant la charge physique et émotionnelle de la virginité ainsi que la pression sociale causée par cette dernière sur les femmes marocaines, mais pas sur les hommes. Les sociétés patriarcales semblent léguer le fardeau de la chasteté sexuelle aux femmes, les poussant à se conformer à des normes sociales qui restreignent leur liberté individuelle et créant ainsi une inégalité de genre.

Par ailleurs, Leïla Slimani met en lumière la manière dont la société a construit un idéal mythique de la virginité. Car au-delà d'un simple attribut biologique, la virginité acquiert dans l'imaginaire collectif des valeurs d'honneur, de pureté, de moralité. Elle devient alors une valeur symbolique collective, et la femme vierge est un être désincarné, idéal, conforme aux attentes sociétales du contrôle du corps féminin autour du destin mythique de la virginité. La femme vierge se définit donc non pas par son identité individuelle, mais par sa sexualité, ou plus exactement par son absence de sexualité. Elle devient ainsi la représentante de l'honneur de sa famille, voire de sa communauté.

Selon une enquête menée en 2021 par le centre Menassat for Research and Social Studies auprès de 1311 Marocains, 80 % des répondants considèrent la virginité comme une preuve de chasteté, de religiosité et de bonne éducation. Cette perception tend à naturaliser des normes sociales qui réduisent la virginité à l'état de l'hymen, considéré comme un indicateur fiable de chasteté. Toutefois, malgré cette conviction profondément ancrée, la même étude confirme que 76,3 % des personnes interrogées déclarent que les relations sexuelles hors mariage sont très répandues, tandis que 77,6 % refusent d'y prendre part pour des raisons religieuses. La même étude révèle également que 69,2 % des personnes interrogées ignorent l'existence de l'article 490, qui pénalise les relations sexuelles hors mariage. Une fois informés du contenu de cet article, 50,4 % d'entre eux en approuvent l'existence, tandis que 27,2 % s'y déclarent opposés (Menassat for Research and Social Studies, 2021). Ces chiffres indiquent que la sexualité constitue un domaine sur lequel la société marocaine peine à trancher : si la loi et la religion établissent un cadre moral qui condamne ceux qui transgressent les normes sexuelles, elles n'expliquent toutefois pas la persistance de certaines croyances sociales, telle la notion de virginité féminine, cristallisée autour de l'hymen, qui ne repose sur aucun fondement religieux explicite. Cette distinction entre croyances culturelles et prescriptions religieuses devient essentielle lorsqu'on s'intéresse à l'application de la loi. Alors que la religion condamne indistinctement hommes et femmes pour le péché de fornication, la loi, quant à elle, demeure beaucoup plus sélective dans son application : qui est arrêté ? sur quelles preuves ? Cette sélectivité contribue à renforcer les risques d'arbitraire et d'abus de pouvoir au sein des forces de l'ordre.

Dans ce contexte, la valeur attribuée à la virginité féminine se transforme en un véritable dispositif de contrôle social. Comme l'a montré Jean-Marie Seca, la virginité fonctionne dans de nombreuses sociétés comme un « fétiche de pureté », un objet symbolique survalorisé qui permet de mesurer, d'évaluer et de sanctionner la moralité féminine (Seca, 2024). En mobilisant la notion foucauldienne de « technologies du corps », Jean-Marie Seca souligne que la virginité se situe au croisement de valeurs morales, religieuses et spirituelles telles que la pureté, la chasteté ou encore la maîtrise des sens. Cependant, ces dispositions spirituelles ne prennent sens qu'à travers l'instauration de techniques corporelles socialement transmises et intériorisées, que les sociétés mobilisent pour légitimer des rituels et des traditions codifiés visant à contrôler les comportements sexuels. Ainsi, la transmission – souvent orale, implicite ou ritualisée – des techniques du corps liées à la défloration (la « première fois ») constitue un exemple emblématique de cette dimension. Or, même si ces pratiques ont été historiquement présentes non seulement dans les pays du Maghreb mais également en France et en Europe, elles connaissent depuis la fin du XVIII^e siècle un processus progressif de dérégulation : l'encadrement familial et communautaire s'est affaibli, les normes qui structuraient la première expérience sexuelle se sont assouplies, et les gestes autrefois ritualisés se sont transformés en pratiques plus hétérogènes, moins codifiées et davantage déterminées par l'individualité et l'intimité des partenaires (Seca, 2024). Autrefois événement public engageant l'honneur de deux familles, la « preuve » de la virginité tend à se déplacer dans la sphère privée, même si la pression sociale demeure intacte.

Ainsi, bien que les normes culturelles continuent d'exiger des femmes une conformité symbolique à l'idéal de pureté, les pratiques associées à la défloration – qu'il s'agisse de la vérification du sang, de l'attente d'un « signe » physiologique, ou de stratégies visant à le simuler – sont de plus en plus déléguées aux individus eux-mêmes, sans supervision collective. Ce glissement ne signifie pourtant pas une disparition du contrôle social : il s'agit plutôt d'un recentrage de la surveillance sur le corps féminin, désormais intériorisée et souvent anticipée par les femmes elles-mêmes afin d'éviter la honte familiale ou la rupture du mariage.

De ce fait, l'obsession autour de la virginité apparaît comme une construction culturelle destinée à évaluer et à contrôler la vertu et la chasteté des femmes. Cette injonction normative, qui dépasse le cadre strictement familial pour s'inscrire dans l'ordre social global, produit une surveillance diffuse où chaque femme est amenée à réguler son propre corps en fonction d'attentes morales qu'elle n'a pas choisies mais qu'elle intériorise dès l'enfance. De ce fait, la société façonne une représentation de la féminité, imposant des normes sur ce que doit être une femme. Elle dicte des trajectoires de vie, des comportements acceptables, mais surtout des codes moraux et des comportements imposés au corps féminin, où la respectabilité est constamment mesurée à sa sexualité – ou à son absence. C'est ainsi que la société produit la figure de la « fille bien ».

Comme le mentionne Leïla Slimani dans son ouvrage, la société a divisé les femmes en deux catégories : celles qui adhèrent aux codes de la pudeur, du silence et de la conformité – récompensées symboliquement par le statut de « bonnes filles » – et celles qui transgressent, volontairement ou non, ces normes implicites et se voient immédiatement reléguées dans la catégorie des femmes « légères » ou « déviantes », devenant les réceptacles de tous les fantasmes et de toutes les condamnations morales. Cette dichotomie apparaît explicitement dans les propos de l'autrice :

Il y avait d'un côté les « filles bien » et puis... « les autres ». À longueur de journée, ils répétaient que « les filles bien ne fument pas », « les filles bien ne sortent pas le soir, n'ont pas d'amis garçons, ne portent pas de short, ne boivent pas en public, ne parlent pas plus fort que leurs frères, ne dansent pas devant les hommes ». Mais je savais que les filles bien ne sont pas toujours celles que l'on croit. Comme tout le monde, j'avais entendu dire que certaines filles acceptaient de se faire sodomiser plutôt que de perdre leur virginité (Slimani, 2017, p. 30-31).

Leïla Slimani nous offre une représentation d'une « fille bien » telle que dictée par la société, tout en mettant en lumière l'ironie de l'hypocrisie liée à cette notion de pureté. Elle souligne également l'ingéniosité des femmes à contester et à résister à ces normes patriarcales. Pour affiner l'argument, même si la rébellion féminine ne renverse pas totalement ces règles orientées vers les hommes, elle manifeste sa désapprobation à travers une résistance quotidienne, qui se manifeste parfois sous la forme d'une double vie.

La société transforme des concepts abstraits tels que la virginité, l'honneur et la chasteté, qui ne sont pas matériels et ne peuvent être touchés, en éléments tangibles à travers l'hymen (Seca, 2024). Cet organe devient ainsi un symbole matériel de ces valeurs. En conséquence, face à l'exigence sociale de préservation de l'hymen – dont les hommes sont symboliquement dispensés – les femmes optent souvent pour une double vie, afin de pouvoir vivre une sexualité, certes cachée mais existante, tout en se conformant aux attentes sociales, notamment en vue de fonder une famille et d'éviter le châtimement social (Slimani, 2017).

Par exemple, le témoignage de Nour dans l'ouvrage *Sexe et mensonges*, met en évidence cette double vie. Nour a perdu sa virginité en dehors du mariage, une vérité qu'elle cache soigneusement à ses proches. Elle explique : « Parfois, j'ai des crises d'angoisse, me confie-t-elle. Je me dis que peut-être je ne me marierai jamais parce que je ne suis pas vierge » (Slimani, 2017, p. 39). Nour craignait les rumeurs qui pouvaient ruiner sa réputation et ainsi minimiser sa probabilité de se marier et fonder une famille. Elle affirme :

Je voudrais couper court aux rumeurs qui courent dans le quartier. Quand tu as couché avec un homme, il finit toujours par aller se vanter auprès des copains. Du coup, les copains se disent : ' Elle l'a fait avec celui-là, donc pourquoi pas avec moi ? ' Ils ne comprennent pas que lui je l'ai choisi, et que l'autre je n'en veux pas (Slimani, 2017, p. 39-40).

Nour confie à Leïla Slimani la pression sociale pesant sur les femmes marocaines, qui les pousse à mener une double vie. Elle souligne ainsi l'hypocrisie sociale et les doubles standards entre les femmes et les hommes.

Les rumeurs que craignait Nour étaient le résultat de commérages dans son quartier, et les mots constituent un capital social qui peut atteindre l'honneur et l'intégrité d'une femme, et pas seulement la sienne, mais aussi celle de sa famille, car cela voudrait dire qu'ils l'ont mal élevée ou mal surveillée. Cela nous amène à souligner encore une fois la pression sociale qui entoure les femmes et leur sexualité. Isabelle Charpentier dans son article « Vierges blessées: Représentations de la virginité féminine dans les œuvres et témoignages d'écrivaines (franco) algériennes et (franco)marocaines depuis 2000 » expliquait que :

Dans leur étude consacrée aux relations de voisinage de femmes maghrébines, Sossie Andezian et Jocelyne Streiff-Fénart affirment que 'les jeunes filles sont particulièrement visées par les commérages. On sait quel enjeu elles représentent pour leur famille dans les sociétés maghrébines, leur virginité étant essentiellement liée à la préservation de l'honneur et du prestige de la famille'. Ces réseaux de voisinage servent d'ailleurs d'appui aux 'marieuses' qui assistent parfois les mères de garçons [*oum walad*] dans leur recherche de jeunes épouses vierges pour leurs fils (Charpentier, 2012, p. 300).

D'un côté, cette étude confirme que les craintes de Nour sont légitimes, vu le pouvoir des commérages et rumeurs et leur impact sur la réputation d'une femme. Elle montre également que, dans ces configurations sociales, la parole collective possède une force performative considérable (Butler, 2006) capable de construire ou de détruire l'honorabilité d'une famille entière à partir d'informations souvent non vérifiées. De l'autre côté, cela montre également à quel point l'honneur d'une femme est facilement atteignable, difficile à protéger vis-à-vis d'une société qui légitime la surveillance constante des comportements féminins et la régulation stricte de leur sexualité. L'honneur d'une femme se révèle donc non seulement fragile, mais aussi vulnérable aux jugements extérieurs, car il dépend moins de ses propres actions que de la perception sociale qui en est faite. Cette dimension particulièrement injuste du système patriarcal repose sur l'idée que la sexualité féminine est un bien collectif, soumis au regard de tous, et que la femme doit en permanence rester vigilante pour éviter d'être assimilée à une transgression morale. Ainsi, la peur de Nour se justifie pleinement face à une communauté où la moindre déviance, réelle ou supposée, peut nuire durablement à sa réputation et à celle de sa famille, et cela explique aussi pourquoi des femmes optent pour une double vie afin de concilier les attentes sociales et leur désir de liberté personnelle. Cette stratégie de double vie, loin d'être marginale, révèle la profondeur du décalage entre les normes officielles et les réalités vécues, et témoigne d'un système où les femmes doivent constamment négocier entre contrôle social et aspirations individuelles, déployant des tactiques de dissimulation et d'adaptation qui leur permettent de préserver, au

moins en surface, l'image de respectabilité exigée, tout en cherchant, dans les marges du social, des espaces où exercer une liberté sexuelle qui leur est pourtant socialement refusée.

De plus, le témoignage de Nour souligne la façon dont les femmes sont chosifiées comme des objets d'exploitation sexuelle par les hommes, qui se vantent de ces relations, tandis qu'elles sont stigmatisées, stéréotypées ou étiquetées comme des filles faciles. Ce double standard contribue à perpétuer une dynamique profondément inégalitaire, dans laquelle la sexualité masculine devient un signe de virilité sociale alors que la sexualité féminine est traitée comme une faute morale susceptible de briser une vie. Cette situation témoigne d'une inégalité persistante dans les relations de genre, où les hommes se sentent socialement autorisés à s'engager dans des relations hors mariage sans que personne ne remette en question leur comportement, tandis que les femmes subissent des jugements moraux. En intégrant le concept de capital social de Pierre Bourdieu, on comprend comment les femmes sont souvent jugées et stigmatisées, leur valeur dans la société étant intimement liée à leur conformité aux normes de virginité et d'honneur. Pierre Bourdieu définit le capital social comme l'ensemble des ressources qui découlent de la possession d'un réseau de relations (Bourdieu, 1979). Ainsi, lorsqu'une femme comme Nour transgresse ces normes, elle met en péril son capital social, sa réputation et ses relations, ce qui peut entraîner une exclusion sociale. Elle risque non seulement une marginalisation immédiate, mais aussi une perte durable d'accès aux ressources symboliques (respect, confiance, honorabilité) et pratiques (soutien communautaire) qui structurent la vie sociale dans son environnement, compromettant ainsi sa capacité à maintenir une position reconnue au sein de son groupe et limitant, sur le long terme, les opportunités relationnelles, économiques et sociales auxquelles elle pourrait prétendre.

Nous constatons que cet ordre social accorde plus de liberté aux hommes, mais il est important de noter que ces principes patriarcaux sont renforcés et perpétués par des femmes, telles que les mères et les grands-mères. Par exemple, dans l'ouvrage de Leïla Slimani, Soraya témoigne que sa mère, lorsqu'elle la déposait quelque part, lui répétait : « N'oublie pas de rester vierge » (Slimani, 2017, p. 24). La mère de Soraya, bien qu'elle ne réalise pas toujours l'impact de ses paroles sur les attentes de genre, agit selon les normes de genre de la société. En répétant à sa fille l'importance de la virginité, elle participe à ce que Judith Butler décrit comme la performativité des normes de genre. Selon Butler, les normes de genre ne sont pas simplement des rôles sociaux fixes, mais des actes répétés qui finissent par donner l'illusion d'une naturalité et normalité de genre (Butler, 2006). Ainsi, en répétant cette injonction, la mère de Soraya renforce la conception selon laquelle la femme est honorée, non par son intellect ou sa morale, mais par son corps et sa sexualité. Ce phénomène révèle une forme de reproduction des codes de genre, où les femmes apprennent à se conformer aux codes patriarcaux, afin d'éviter finalement la honte et l'exclusion sociale. Le modèle familial participe à la transmission intergénérationnelle des inégalités tout en restreignant les libertés des femmes par leur assignation à un rôle sociétal prédéfini.

4. Analyse de l'enquête de Leïla Slimani : un témoignage de la résistance féminine :

Leïla Slimani recueille les témoignages de femmes menant une double vie, cachant leur sexualité tout en jouant le rôle de « filles bien », pour critiquer les normes de genre et mettre en lumière la capacité d'agir des femmes marocaines. À travers son ouvrage, l'autrice souligne l'hypocrisie sociale, révélant cette double vie comme une forme de résistance qui illustre l'échec de la société à imposer des normes patriarcales injustes. En exposant cette dissonance, l'autrice montre comment ces attentes rigides créent non seulement des comportements hypocrites, mais contribuent aussi à ce que l'on pourrait qualifier d'une société « schizo-phrène », déchirée entre apparences et réalités vécues (Slimani, 2017).

En adoptant des tactiques discrètes pour vivre leur sexualité, les femmes marocaines décrites par Leïla Slimani pratiquent ce que Michel de Certeau appelle les « arts de faire », qui constituent de véritables formes de résistance quotidienne face aux structures patriarcales dominantes. Ces femmes utilisent les tactiques à leur disposition pour vivre leur sexualité sans être prises par les stratégies de surveillance imposées par le pouvoir, qui, dans ce cas, est représenté par l'État, la famille, la société, etc. (De Certeau, 1990)

L'analyse de ces témoignages est éclairée par la manière dont Leïla Slimani construit et présente son ouvrage *Sexe et mensonges*. Le titre, qui associe le sexe au mensonge, dévoile aux lecteurs les enjeux de dissimulation et d'hypocrisie, leur donnant des indications sur la thématique de l'ouvrage avant même de tourner la première page. Elle se permet le rôle de commentatrice tout en utilisant un ton emphatique et factuel pour nuancer et parfois expliquer les situations de ces femmes, qui peuvent être incompréhensibles pour quelqu'un qui ne connaît pas les dynamiques de la société marocaine et ses lois. Elle aide les lecteurs à comprendre le contexte légal, culturel et social du Maroc. Elle ne se contente donc pas de raconter leurs histoires, mais met également en évidence comment les réseaux de pouvoir dictent aux femmes ce qu'elles peuvent et ne peuvent pas faire avec leurs corps et leur sexualité. En utilisant une approche directe et franche, Leïla Slimani interpelle le lecteur sur les réalités complexes des femmes marocaines. Ce geste d'écriture constitue en lui-même un acte politique : en rendant publiques des paroles traditionnellement confinées à la sphère du secret et de la honte, l'autrice rompt avec l'économie du silence sur laquelle repose le contrôle patriarcal des corps féminins.

Dans *Sexe et mensonges*, les témoignages recueillis par Leïla Slimani sont multiples et diversifiés, reflétant la complexité des expériences féminines dans le Maroc contemporain. Ces témoignages proviennent de femmes issues de milieux socio-économiques et géographiques variés, incluant des jeunes célibataires, des femmes mariées, et des femmes vivant en milieu rural ou urbain. Cette diversité d'expériences souligne la pluralité des vécus féminins face à la sexualité dans un pays où celle-ci est régulée par des normes

patriarcales. Leïla Slimani a mené des entretiens en face-à-face dans des lieux publics (comme bar d'un hôtel ou chez ses interlocutrices). Ce sont les femmes qui, parfois, initiaient la rencontre, comme avec Souraya, qui a abordé Leïla Slimani dans un bar d'hôtel, ou Nour, qu'elle a rencontrée lors d'un événement organisé par une association.

Leïla Slimani parle aussi de sa nounou, Jamila, une femme conservatrice mais capable de discuter ouvertement de la sexualité et des injustices subies par les femmes, notamment celles souffrant du sida, un sujet encore tabou dans le pays. Le lien de confiance entre Leïla Slimani et ces femmes est un élément central qui leur a permis d'ouvrir un dialogue sur des sujets aussi intimes. Dans ce cadre, elle a également interviewé une prostituée et une médecin vivant dans les zones rurales du Maroc. Cette dernière, stable financièrement et célibataire à 40 ans, a révélé qu'elle mène une double vie par crainte du jugement de ses proches et de la société, ayant perdu sa virginité hors mariage, tout comme Nour. Dans un autre chapitre, Leïla Slimani partage un échange avec le réalisateur Nabil Ayouch, notamment au sujet de la polémique autour de son film *Much Loved*, qui traite de la prostitution au Maroc.

L'autrice a également interrogé Mustapha, un policier, qui a admis que faire respecter la loi est difficile, car ils ne peuvent pas arrêter tout le monde et que, parfois, ils ferment les yeux volontairement. Mustapha explique : « Le sexe, au Maroc, c'est un commerce très, très juteux. Ça profite à la police, aux gardiens, aux macs, à tout le monde » (Slimani, 2017, p. 90). Le policier précise également : « Ceux qui ont les moyens, ils font ce qu'ils veulent » (Slimani, 2017, p. 90). Il donne l'exemple des prostituées qui, lorsqu'elles sont arrêtées avec un client, sont les seules à être blâmées, toute la responsabilité retombant sur elles. À travers les différents témoignages, plusieurs thèmes récurrents émergent, notamment la répression sexuelle, la double vie que les femmes mènent pour cacher leur sexualité, la pression exercée par la famille et la société, ainsi que la peur du jugement. Ces expériences mettent en lumière le poids des normes patriarcales sur les corps féminins. Les émotions qui dominent sont souvent la frustration, la honte et la colère. Beaucoup d'entre elles expriment aussi un sentiment d'injustice face à leur condition. Cependant, il y a également des témoignages marqués par l'espoir d'une société plus tolérante et égalitaire. Leïla Slimani utilise parfois des pseudonymes pour préserver l'anonymat de ses interlocutrices, comme c'est le cas pour Malika et Souraya, et elle ne mentionne jamais leurs noms. Cela protège leur identité tout en offrant une voix à celles qui vivent dans le silence.

Se pose alors la question du statut de Sexe et mensonges : s'agit-il d'un travail sociologique ou journalistique ? Lors d'un entretien, à la question du journaliste : « Votre prochain ouvrage à promouvoir sera-t-il une bande dessinée traitant de la sexualité féminine au Maroc, éditée chez Les Arènes ? », Leïla Slimani répond :

Il va y avoir un essai dans un premier temps, en janvier : *Sexe et mensonges*, publié aux Arènes. Il sera ensuite adapté, au cours de l'année, en roman graphique. C'est sur la sexualité des femmes au Maroc. C'est une série d'entretiens, des paroles brutes que j'ai recueillies auprès de femmes pendant la tournée de présentation de mon livre *Dans le jardin de l'ogre*. Beaucoup sont venues me voir pour me raconter leurs histoires, leur intimité, leur rapport à la sexualité. C'était tellement frappant que j'ai mis ces témoignages sur papier. Ça a intéressé les Arènes, donc je suis allée voir d'autres femmes pour leur demander de me raconter. Entre les témoignages bruts, il y a quelques chapitres où j'analyse, ou en tout cas je donne mon avis. C'est un travail plus journalistique que de romancière (Savage, 2016).

Le recueil des témoignages bruts et personnels proposé par Leïla Slimani adopte un style factuel qui se rapproche du reportage d'investigation. Cette dimension quasi journalistique permet de dévoiler des réalités sexuelles longtemps maintenues sous silence, dissimulées derrière l'image de la « fille bien », obéissante et conforme aux attentes patriarcales. En révélant ce qui se joue sous la surface – désirs clandestins, stratégies de contournement, souffrances intimes – Leïla Slimani met au jour des formes de résistance : les femmes modifient leur prénom, cachent leur identité, et vivent leur sexualité dans la clandestinité, non par manque de courage, mais parce qu'elles doivent composer avec un ensemble de structures oppressives (loi, normes de genre, traditions, injonctions familiales).

Sexe et mensonges ne se laisse cependant pas réduire au simple registre journalistique. La dimension documentaire des témoignages lui confère une authenticité qui dépasse la narration, transformant l'ouvrage en un matériau précieux pour comprendre les mécanismes sociaux qui organisent la sexualité féminine. Par ailleurs, les commentaires et analyses de Leïla Slimani introduisent une véritable portée interprétative : elle interroge, contextualise et problématise les récits recueillis, adoptant une démarche qui s'apparente à celle du travail sociologique. Dès l'ouverture de l'ouvrage, elle explicite d'ailleurs son intention de rendre visible une réalité largement occultée par le discours officiel, en soulignant l'écart entre les normes morales et juridiques et les pratiques sociales effectives :

En écoutant ces femmes, j'ai eu envie de donner à entendre la réalité de ce pays, qui est bien plus complexe, bien plus douloureuse qu'on ne voudrait nous la faire croire. Car, si l'on s'en tient à la loi telle qu'elle existe et à la morale telle qu'elle est transmise, il faudrait considérer que tous les célibataires du Maroc sont vierges. Que tous les jeunes gens et toutes les jeunes femmes, qui représentent plus de la moitié de la population, n'ont jamais eu de relations sexuelles. Les concubins, les homosexuel(le)s, les prostitué(e)s, tous ces gens n'existeraient donc pas (Slimani, 2017, p. 15).

En donnant voix à ces récits intimes, l'autrice met en lumière l'hypocrisie d'un système normatif fondé sur le déni, où les témoignages des femmes fonctionnent comme des contre-discours capables de confronter la société à ses propres contradictions et à ses doubles normes. En articulant enquête, narration documentaire et réflexion critique, *Sexe et mensonges* se situe à la croisée de plusieurs genres et ouvre un espace de prise de conscience sur des réalités encore largement taboues dans la société marocaine. Ce déplacement

du témoignage vers l'espace public implique que ces récits, initialement livrés dans l'espace privé de l'entretien avec Leïla Slimani, ne se réduisent pas à une parole intime : en assumant la transgression des normes patriarcales imposées au corps et à la sexualité féminins, la prise de parole devient une forme de résistance ordinaire qui déstabilise, de l'intérieur, l'ordre patriarcal.

5. Conclusion

L'ouvrage *Sexe et mensonges* de Leïla Slimani dépeint un tableau saisissant du vécu des femmes marocaines et de la contradiction des normes de genre au sein de la société marocaine. Elle a recueilli des témoignages intimes de femmes pour révéler une réalité niée par la société marocaine. Ainsi, elle ne se contente pas de narrer des histoires, mais elle questionne et dénonce un système qui dicte les règles concernant le corps et la sexualité des femmes. En donnant accès à ces voix longtemps réduites au silence, Leïla Slimani révèle une série de tensions profondes entre la vie réelle des femmes et les exigences morales qui leur sont imposées, révélant une fracture sociale que beaucoup préfèrent ignorer.

Cet ouvrage se situe à l'intersection du journalisme et de la sociologie et engage une critique de la condition des femmes au Maroc. En déconstruisant les mythes de la virginité et de la pureté, l'autrice met au jour la résistance des femmes aux normes qui leur sont imposées. La démarche adoptée par Leïla Slimani combine l'enquête, l'écoute et l'analyse, ce qui lui permet de montrer comment les femmes négocient quotidiennement avec des injonctions contradictoires, oscillant entre l'obligation d'apparaître comme « pures » et le désir d'exister en tant que sujets autonomes. *Sexe et mensonges* devient alors un outil pour comprendre et contester, incitant les lecteurs à interroger leurs repères afin de mieux questionner les normes de genre traditionnelles et injustes. En mettant à nu les mécanismes de contrôle social – qu'ils soient familiaux, religieux ou juridiques – l'ouvrage ouvre un espace de réflexion critique, invitant à repenser la place des femmes dans une société où leur corps demeure un terrain de bataille symbolique. Ainsi, cet ouvrage participe au dialogue sur les questions de féminisme, d'émancipation et de résistance des femmes dans la société marocaine.

Bibliographie

Ouvrages

- Becker, C. (2006). *Amazigh arts in Morocco: Shaping Berber identity*. University of Texas Press.
 Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.
 Butler, J. (2006). *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité*. La Découverte.
 De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien*. Gallimard.
 Slimani, L. (2017). *Sexe et mensonges*. Les Arènes.

Articles scientifiques :

- Charpentier, I. (2012). Vierges blessées : Représentations de la virginité féminine dans les œuvres et témoignages d'écrivaines (franco) algériennes et (franco) marocaines depuis 2000. *International Journal of Francophone Studies*, 15(2), 297-318.
 Gruénais, M.-É. (2017). La publicisation du débat sur l'avortement au Maroc : L'État marocain en action. *L'Année du Maghreb*, 17, 219-234. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3271>
 Seca, J.-M. (2024). Psycho-sociological comments on the social representation of virginity as purity fetish. *Discover Global Society*, 2(51). <https://doi.org/10.1007/s44282-024-00082-4>
 Stroia, A. (2023). Faire rêver le monde avec Leïla Slimani (entretien). *Francosphère*, 12(2).

Articles de presse / Médias :

- Ben Salem, M. (2024, 31 mai). Société : Au Maroc, l'"hypocrisie" de l'acte de mariage dans les hôtels. *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/article/societe-au-maroc-l-hypocrisie-de-l-acte-de-mariage-dans-les-hotels>
 Bouanani, R. (2021, 8 avril). Maroc : l'abrogation de l'article 490 et les rapports sexuels extraconjugaux. *Middle East Eye*. <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/maroc-abrogation-article490-rapports-sexuels-extraconjugaux-mariage-legislatives>
 Hespress FR. (2024, 2 juin). Suppression de l'acte de mariage dans les hôtels : entre liberté sexuelle et craintes d'adultère. *Hespress*. <https://fr.hespress.com/370627-suppression-de-lacte-de-mariage-dans-les-hotels-entre-liberte-sexuelle-et-craintes-dadultere.html>
 Kerdouss, L. (2024, 31 mai). Acte de mariage dans les hôtels : Ouahbi jette un pavé dans la mare. *Maroc Hebdo*. <https://www.maroc-hebdo.com/article/ouahbi-jette-pave-dans-mare>
 Savage, T. (2016, 3 novembre). Leïla Slimani : « Je suis entrée chez Gallimard comme on rentre au couvent ». *TelQuel*. http://telquel.ma/2016/11/03/leila-slimani-suis-entree-chez-gallimard-meme_1521973

Rapports et ressources institutionnelles / organisations :

- Human Dignity Trust. (2024). Morocco country profile. <https://www.humandignitytrust.org/country-profile/morocco>
 Menassat for Research and Social Studies. (2021). Announcement of the study results: Individual Liberties in Morocco. <https://menassat.org/article/en/18>